

Communiqué de presse

Levée du moratoire sur la production porcine Les Libéraux menacent la paix dans les campagnes!

Saint-Hyacinthe, le 8 décembre 2005 – Une large coalition d'organismes de la société civile dénonce vigoureusement la levée du moratoire sur la production porcine, le 15 décembre prochain, et accuse le gouvernement Charest, qui s'apprête à autoriser de nouveaux projets de porcheries en ignorant les recommandations du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), d'agir de façon irresponsable en menaçant la paix sociale dans les campagnes et en permettant une pollution accrue de leurs écosystèmes.

Les organismes rappellent que le BAPE, après avoir entendu plus de 9000 personnes et reçu près de 400 mémoires, a remis au gouvernement, en septembre 2003, un volumineux rapport sur le développement durable de la production porcine. La présidente de la Commission, Louise Boucher, indiquait «qu'il serait périlleux, sur le plan social, de lever le moratoire tant que des gestes concrets ne seront pas posés», allant même jusqu'à évoquer une crise sociale dans le milieu rural si le cadre de décision relatif à la production porcine demeurerait inchangé. *«En autorisant de nouvelles porcheries, le gouvernement met les élus municipaux et les citoyens devant des faits accomplis. On se prépare à des crises pires que les précédentes, puisque les gens se sentent floués. Le BAPE leur donnait raison et pourtant, rien ne change»* déplore Gilles Tardif de la Coalition citoyenne Santé et Environnement. *«Le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, semble s'être transformé en ministre du développement porcin»* renchérit Tim Yeatman, du CRMQV, qui souligne que dans des municipalités comme Saint-Cyprien de Napierville ou Richelieu, les citoyens viennent d'élire des candidats qui ont fait campagne contre les projets de porcheries.

La coalition s'indigne du fait que le gouvernement ignore les recommandations du BAPE en ce qui a trait à la protection de l'environnement et des risques sanitaires. *«En dépit d'indices clairs à l'effet que l'épandage des déjections associées à la production porcine n'est pas contrôlé adéquatement pour éviter la pollution des cours d'eau, le gouvernement libéral semble en être inconscient»*, explique André Bouthillier de la Coalition Eau Secours!. *«La réglementation ne tient tout simplement pas compte du fait que plusieurs bassins versants en milieu agricole sont déjà dégradés, leurs cours d'eau étant pollués, par les effluents municipaux, mais en grande partie en raison de la densité de la charge animale et de l'immense territoire affecté aux cultures annuelles à large interligne, le tout démontrant une incapacité à contrôler la pollution à l'échelle des bassins »* souligne Harvey Mead de Nature-Québec/UQCN.

«Le modèle agro-industriel de gestion des déjections animales, la gestion sur lisier, demeure le principal noeud du problème, croit Benoît Girouard de l'Union paysanne, et il est impératif de travailler à des alternatives viables autant pour les agriculteurs que pour les citoyens. À terme, c'est malheureusement l'image de l'agriculture québécoise qui en souffrira»* ajoute-t-il.

En conséquence, les membres de la coalition invitent directement le Premier Ministre Jean Charest à se charger du dossier et à exiger du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Thomas Mulcair, qu'il refasse ses devoirs en appliquant les recommandations du BAPE sur la production porcine. Ils lui demandent de maintenir le moratoire sur la production porcine, dont la levée est prévue pour le 15 décembre prochain, jusqu'à ce qu'il y ait un cadre solide qui redonnera confiance aux Québécois et Québécoises en la protection de leur environnement et de leur agriculture.

Signataires : Coalition *Eau Secours!*, Union paysanne, Coalition Citoyenne Santé et Environnement, Nature-Québec/UQCN, Greenpeace, L'Union des consommateurs, Fondation Rivières, le Comité Richelois pour une Meilleure Qualité de Vie, la FAPEL, les AmiEs de la Terre de l'Estrie, les AmiEs de la Terre de Québec, l'Association pour la Sauvegarde du Lac St-François, Projet RESCOUSSE/La Prairie, Front vert Montréal. Les Maires des Municipalités de St-Charles, De Richelieu, D'Irlande, De St-Aurélie de Beauce, De St-Cyprien de Napierville, D'Elgin et De St-Jean sur le Richelieu. Les Comités de citoyenNEs STOPPP de Pintendre/Lévis, RESPIRES de Ste-Croix de Lotbinière, St-Pierre de La Rivière du Sud, COEUR de Ste-Gertrude/Bécancour, La Coalition Rurale du Haut St-Laurent, la Communauté Mohawks de Kahnawake, St-Aurélie, St-Pierre de la Rivière Sud, l'Autre Monde Rural de Sorel, St- Marc/Richelieu, St-Bernard de Lacolle, Johanne Leclerc et Thomas-Louis (petite ferme en production porcine, la Malbaie)

* Le lisier : est un mélange de déjections d'animaux d'élevage (urine, matières fécales) et d'eau dans lequel domine l'élément liquide. Il est liquide dû à la grande quantité d'eau que l'on utilise pour nettoyer les planchers ou s'accumule les déjections. Dû à son stockage en fosse, le lisier se développe en condition anaérobique, ce qui provoque la fermentation du lisier et la production d'odeurs désagréables. En fait, une centaine de composantes dégagent des odeurs malodorantes; parmi les matières inorganiques, l'ammoniac et le sulfure d'hydrogène.